

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Concours
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

1° Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ; 2° Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II ; 3° Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle. Aucune expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés au 3° occupent une fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire ; 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dont six mois dans des fonctions d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) réalisée dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats fournissent des attestations de leur (s) employeur (s) justifiant de fonctions et/ou missions exercées permettant de valider les expériences professionnelles d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) ; 5° Justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ; 6° Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étrange

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation vise l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Contenu et modalités d'organisation

La formation a lieu une semaine par mois pendant 2 ans (de octobre N à septembre N+2). Les contenus : Bloc 1 - Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale UF 1 : La conduite de l'activité : 80 h - Définir les objectifs, les priorités et les processus de mise en oeuvre de l'activité - Mobiliser les ressources humaines et matérielles internes et externes - Déléguer des niveaux de responsabilités - Assurer l'application et le suivi des protocoles relatifs à l'activité - Adapter l'activité aux évolutions des besoins des personnes en lien avec les politiques publiques - Appliquer le cadre juridique de la communication des informations - Définir et suivre les indicateurs d'évaluation - Crée des outils de pilotage, de suivi de la mise en oeuvre et de contrôle de l'activité - Mesurer les écarts et en analyser les causes UF 2 : La personne et son entourage - 56 h - Garantir le respect des droits des personnes et du cadre institutionnel - Participer au processus d'accueil de la personne et de son entourage - Organiser et animer les instances de participation - S'assurer de la mise en oeuvre et du suivi du projet personnalisé ou des projets collectifs - Associer les personnes et l'entourage à la démarche de questionnement éthique - Crée des supports de communication accessibles par tous sur l'activité UF3 : Le partenariat et le travail en réseau - 14 h - Identifier les acteurs du territoire et leur champ de compétences - Identifier les enjeux du partenariat - Initier les partenariats et les modalités de collaboration - Mobiliser l'équipe sur les partenariats - Identifier les enjeux du travail en réseau - Crée les conditions de collaboration pour le travail en réseau - Mobiliser les réseaux institutionnels et professionnels - Représenter l'établissement ou le service et l'unité d'intervention sociale auprès des partenaires, dans les réseaux institutionnels et professionnels Bloc 2 - Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale UF1 : Management - 50 h - animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle - coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive / UF 2 : Gestion des Ressources Humaines 50 h - mettre en oeuvre les

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Environ une semaine de formation théorique par mois**

Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

**NON
COMPTE
FORMATION** Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

CAFDES

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00113532	du 30/09/2019 au 23/09/2021	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES			
00183952	du 19/10/2020 au 30/09/2022	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES			
00225886	du 04/10/2021 au 22/09/2023	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES			
00260632	du 17/10/2022 au 20/09/2024	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES			
00579833	du 08/10/2025 au 24/09/2027	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES			
00671496	du 14/10/2026 au 22/09/2028	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES			